

« LE TCHAD POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN »

Pays sahélien situé au cœur de l'Afrique, le Tchad couvre une superficie de 1.284.000 km², ce qui fait de lui le cinquième plus grand pays du continent. Il est divisé en trois zones climatiques : la zone soudanienne au sud, la zone sahélienne au centre et la zone désertique au Nord.

Ces trois dernières décennies, le pays a connu des bouleversements liés aux changements climatiques qui ont eu un impact considérable sur la couverture végétale.

PREMIER EXTRAIT DISCOURS PR IDRISS DEBY ITNO

« Notre pays le Tchad qui a subi de plein fouet la grande sécheresse des années 70 et ses conséquences environnementales, connaît mieux que quiconque la portée de ce thème. Trois décennies après cette catastrophe naturelle, les effets néfastes de ces changements climatiques sont encore visibles et s'accroissent davantage avec l'avancée à grands pas du désert, la disparition du couvert végétal et espèces rares, la diminution à un rythme accéléré des cours d'eau, l'assèchement des plaines, le tout, corroboré par la réduction paradoxale du Lac Tchad dont la superficie est passée de 25.000 Km² dans les années 60 à moins de 3.000 Km² actuellement ».

Le cas le plus singulier des conséquences des changements climatiques est celui du Lac Tchad, 4^{ème} lac d'Afrique repartit entre plusieurs pays, qui d'une superficie de 25.000 km² est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression. L'assèchement des eaux du Lac Tchad touche directement plus de 30 millions de populations riveraines. Une nouvelle baisse de ces eaux sera sans conteste fâcheuse pour ces hommes et ces femmes, mais aussi pour les pays affluents.

DEUXIEME EXTRAIT DISCOURS PR IDRISS DEBY ITNO

« En cette phase critique, nous devons nous interroger sur comment faire pour inverser les tendances destructrices et traiter avec efficacité les problèmes encore vivaces de l'environnement ? Jusqu'à quel point l'homme peut-il modifier sans danger son environnement ? Il s'agit de protéger l'environnement, c'est-à-dire de maintenir l'harmonie du milieu encore intact et de rétablir les équilibres perturbés du milieu entamé »

Ce constat du Président tchadien IDRIS DEBY ITNO fait le 5 juin dernier, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, cadre avec la préoccupation mondiale et il doit tous nous interpeller.

Soucieuses du devenir du pays, les plus hautes autorités ont adopté un certain nombre de dispositifs visant à faire face à la situation créée par les changements climatiques.

Sur le plan international, le Tchad a signé et ratifié la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 1992 et en 1993 et il a adhéré au processus de Kyoto cette année.

Au niveau régional, il vient de souscrire au projet régional d'augmentation par ensemencement des nuages.

Enfin, au plan national, outre des lois, plans et stratégies adoptés, le Président a lancé un projet fédérateur : « Un Homme, un arbre ». Il consiste à mettre en terre, chaque année, 10 millions d'arbres afin de reverdir tout le pays.

Le Tchad est également partie prenante dans la réalisation de la grande muraille verte, véritable projet intégrateur, qui va traverser le pays d'Ouest en Est.

En outre, pour freiner la déforestation sauvage, des énergies de substitution ont été proposées aux populations, notamment le gaz qui a été subventionné.

Le cas singulier du Lac Tchad n'a pas été oublié. Les pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), créée en 1964, ont décidé de transférer les eaux du bassin du Congo/Oubangui vers le Tchad.

La protection de l'environnement est une priorité nationale, mais aussi et surtout un combat de tous les jours qui nécessite la contribution de tous.

TROISIEME EXTRAIT DISCOURS PR IDRIS DEBY ITNO

« Nous entendons également renforcer la coopération en matière de protection de l'environnement avec les organisations internationales spécialisées et les autres partenaires au développement en vue d'atténuer les effets de gaz à effet de serre et rendre plus sain notre environnement. Ainsi, nous aurons appris à aimer notre terre, à la soigner et à la protéger, non seulement pour notre propre survie, mais aussi pour celle des générations futures. »

****FIN****